

Clovis, comme une trentaine d'années plus tard sous le règne de Godèmar qui défendait aussi contre les Francs l'indépendance de son peuple, il y eut une assemblée de la nation burgunde, et que ces deux assemblées, les seules dont les documents nous aient conservé la mention, se tinrent à Ambérieu (*Ambariacum*) (1).

Il termine en disant qu'il est assez porté à adopter le sentiment de M. Binding d'après lequel le choix de ce lieu comme siège des assemblées de la nation burgunde, se rattacherait à une tradition qui le faisait préférer à des cités plus importantes.

En résumé, il est à présumer *qn'Ambariacus* était à Ambérieu sur l'Albarine plutôt qu'à celui de la Dombes (2).

VISOBONTIA

Voici ce que M. Longnon en dit:

« C'est dans un lieu de la ville de Vienne, nommé *Visorontia* ou *Visorontia* par les manuscrits de *VHistoria Francorum*, que les fils de Clotilde, Clodomir et Théo-

(1) Page 71. L'assemblée tenue sous Gondebaud est indiquée par la souscription du titre XLII de la loi Gombette « Data Amba-
« riaoo sub die III nonas septembris, Abieno V. C. consule » celle de Godemar par le titre CVII du même code : « Incipit capitulas
« quem dormnus noster gloriosissimus Ambariaco in conventu
« Burgundionum. »

(2) Cette opinion de M. le baron de Rostaing a pour elle de nombreuses probabilités et l'adhésion de savants écrivains. La *Revue du Lyonnais* l'a plusieurs fois soutenue, et avec d'autant plus de confiance que nous avions pour nous et avec nous: M. Paul Guillemot, l'édité secrétaire-général de la Côte-d'Or, M. Rouyer, auteur de *l'Encyclopédie sébusienne*, ouvrage malheureusement inachevé; *l'Itinéraire pittoresque du Bugey*, par M. de Saint-Didier; les *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, par M. Péricaud; la *Sfattstigue de l'Ain*, par M. le préfet Bossi, la plupart des dictionnaires de géographie et au-dessus d'eux comme avant eux: le père Mabillon, *l'Art de vérifier les dates*, rjar les Bénédictins de Saint-Maur: *l'Histoire de Bourgogne*, de Milles et enfin la tradition.il est permis de regarder l'Ambérieu en Bugey comme celui de la loi Gombette, quand on a pour soi de telles autorités.